

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 13 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 13 avril à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mercredi 7 avril 2021 s'est réuni à la Salle Polyvalente de Villeneuve de Rivière sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués titulaires présents : 28 (avec le Président)

CC Cagire Garonne Salat (9)

Michel Claude ABADIE - Jean Claude DOUGNAC
Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE
Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN
Raymond NOMDEDEU – Corinne ORTET
Brigitte SEGARD

CC Cœur et Coteaux du Comminges (11)

Magali GASTO OUSTRIC - Claire VOUGNY
Julien LACROIX - Alain BOUBEE - Elisabeth ROUEDE
Jean Claude DURROUX - Jean Michel LOSEGO
Jean Yves DUCLOS - Yves Pierre BARRAU
Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (7)

Alain PUENTE - Michel LADEVEZE
Patrick SAULNERON- Bernard DUMAIL
Jean Pierre REBONATO – Dominique BERRE
Gérard BRILLET

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat

René ERTLEN - Daniel WEISSBERG

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Alain FRECHOU - Céline LAURENTIES BARRERE
Laure VIGNEAUX – Jean Charles DASQUE
Jean François CAZAUX - Pierre SAFORCADA

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

John PALACIN

Délégués titulaires présents ayant procuration : 3

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Magali GASTO OUSTRIC, pouvoir de
Céline LAURENTIES BARRERE
Claire VOUGNY, pouvoir de Laure VIGNEAUX
Jean Yves DUCLOS, pouvoir de Pierre SAFORCADA

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : 11

CC Cagire Garonne Salat (2)

Dominique PONTICACCIA - Claudette ARJO

CC Cœur et Coteaux du Comminges (8)

Guy LOUBEYRE - Michel DESSENS
Virginie NICOLAS
Michel AUBERDIAC - Gérald DAMIENS
Marie NADALET – Annabelle FAUVERNIER
Sébastien DAVAND

Délégués en
exercice : 52
Délégués présents
avec voix
délibérative : 42
Quorum atteint
Votes pour : 42
contre : 0
abstentions : 0





CC Pyrénées Haut-Garonnaises (1) Serge COLLA

Délégués suppléants excusés :

CC Cagire Garonne Salat Henri GOIZET - Arlette BALLESTER

CC Pyrénées Haut-Garonnaises Patrick LAGLEIZE

CC Cœur et Coteaux du Comminges Monique REY

Délibération n°2021-02-06

Compléments à la délibération n°2019-02-12 - demande de subvention auprès du Groupe d'Action Locale (GAL) Comminges Pyrénées au titre des Fonds Européens FEADER pour la mise en œuvre des Plans Climat des communautés de communes : coordination et animation du programme d'actions Pays Comminges Pyrénées 2019-2021 (dont volet « urbanisme durable »)

VU la délibération du Comité Syndical n°2017-05-07 en date du 26 septembre 2017 portant sur la méthodologie et le plan de financement de la phase d'élaboration des Plans Climat des communautés de communes du Comminges avec l'appui du Pays.

VU la délibération du Comité Syndical n°2018-04-04 en date du 23 novembre 2018 sur l'approbation de la stratégie de transition énergétique du territoire et sur les actions du Pays Comminges Pyrénées pour contribuer aux Plans Climat des 3 communautés de communes.

VU la délibération du Comité Syndical n°2019-02-12 en date du 25 mars 2019 proposant de premières actions Pays pour la phase opérationnelle des Plans Climat du Comminges et un premier plan de financement.

VU la délibération du Comité Syndical n°2019-05-09 en date du 10 décembre 2019 sur l'approbation de la création d'un poste « conseiller en énergie partagé ».

VU la délibération du Comité Syndical n°2019-05-07 en date du 10 décembre 2019 sur l'acquisition d'un véhicule électrique pour les services du Pays Comminges Pyrénées.

Considérant la parution le 18 juin 2019 de l'appel à manifestation d'intérêt *Energies renouvelables coopératives et citoyennes* lancé par la Région Occitanie et l'ADEME.

Considérant les propositions du bureau syndical en date du 25 juin 2019 sur la structuration d'une société locale d'investissement,

Considérant la validation de principe du bureau syndical en date du 27 janvier 2021 sur la convention de partenariat entre le Pays Sud Toulousain et le Pays Comminges Pyrénées dans le cadre d'un contrat COT pour le développement des énergies renouvelables thermiques.

Monsieur le Président indique que cette délibération vise à compléter le plan de financement des actions 2019-2021, en intégrant la proposition du bureau syndical de mener une action forte sur la structuration d'une société locale d'investissement dans les énergies renouvelables, l'achat d'un véhicule électrique et le recrutement d'un conseiller en énergie partagé.

La modification prend en compte les nouvelles modalités d'intervention du FEADER (programme LEADER) et de la Région Occitanie et de l'ADEME (notamment appel à manifestation d'intérêt *Energies renouvelables coopératives et citoyennes*).

Plan de financement prévisionnel du projet :

Types de dépenses	Montants TTC	Cofinancements	Montants
CHARGES GENERALES		LEADER	63 109,35 €
Actions de sensibilisation/ communication/ frais de déplacement et de participation	7 000,00 €	Région (dont AMI Région – ADEME énergies renouvelables coopératives et citoyennes)	64 742,18 €
CHARGES DE PERSONNEL		Ademe CEP	24 023,28 €
Animation Plan Climat (30% ETP)	30 851,10 €	Autofinancement	37 968,69 €
Animation urbanisme durable (50% ETP)	47 335,25 €		
Animation CEP (100% ETP)	42 919,65 €		
INVESTISSEMENTS			
<i>Etude</i>			
Etude sur structuration d'une société locale d'investissement	25 000,00 €		
Etude technique	20 000,00 €		
<i>Acquisition</i>			
Achat d'un véhicule de service électrique	16 737,50 €		
TOTAL OPERATION	189 843,50 €		189 843,50 €

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1

d'approuver le plan de financement actualisé au titre de l'opération *Mise en œuvre des Plans Climat des communautés de communes : coordination et animation du programme d'actions Pays Comminges Pyrénées 2019-2021 (dont volet « urbanisme durable »)* tel que présenté.

Article 2

de charger Monsieur le Président de solliciter auprès du GAL Comminges Pyrénées au titre des Fonds Européens LEADER, l'attribution des aides financières associées à la prise en charge de ce volet « coordination des Plans Climat des communautés de communes et l'animation du programme d'actions Pays Comminges Pyrénées 2019-2021 (dont volet « urbanisme durable ») ».

Article 3

d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

13 AVR. 2021



Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 20 AVR. 2021
Et publication, affichage ou notification le : 20 AVR. 2021